VOLTRON – RETAILTECH

Contexte:

Suite à la crise du Covid il est survenu une baisse de fréquentation de la bibliothèque de la ville d'Angoulême. Dès lors de nouvelles attentes d'accès à distance aux ressources de la bibliothèque ont soulevés le besoin d'une bibliothèque virtuelle, afin que le public de la bibliothèque puisse y accéder à distance à tout moment.

Tous les documents devront pour la plupart être virtualisés exception pour les documents très anciens.

A date pas de partage de livres entre d'autres bibliothèques de la ville n'est fait.

Archivage à date se passe de façon manuelle comme dans la plupart de bibliothèques. Toutes les transactions sont répertoriées dans un fichier Excel à date et ce parfois dans des fichiers Word

Contraintes Principales:

- La digitalisation n'entraine pas forcement la disparition de la bibliothèque. Donc il sera donc toujours possible de s'y rendre physiquement pour un empreint de livres.
- Prendre en compte la législation RGPD dans le stockage de données
- Le budget d'entretins quotient de la bibliothèque sera consacré à la réalisation du projet. Le budget de la solution proposée se doit d'être efficient.
- La digitalisation et l'historisation des documents devront être pris en compte de dans le budget proposé.

Besoins:

Un abonnement est indispensable pour l'utilisation ou l'emprunt des livres en ligne. Le lieu de résidence de l'utilisateur ne devra pas être une contrainte pour le prêt des documents digitalisés.

Rôle des spécialités :

IOT : des capteurs qui servirons récolter les données qui servirons à la réalisation de la 3D

Réalité Virtuelle : présentation en 3D de la librairie

IA : reconnaissance des différents pourcentages des livres présents et des types le plus utilisés, statistiques.

Big Data : Gérer et stocker les données d'enregistrement de transaction de documents.

Sécurité : sécuriser toutes les données et prendre en compte la législation RGPD pour les données sensibles.

Liste de documents à fournir par le client :

- Plan et disposition des rayons de la bibliothèque
- Question dont la réponse n'a pas été donnée et le sera prochainement : La digitalisation implique t'elle la suppression de la bibliothèque physique ?